

Offre de stage réservée aux élèves fonctionnaires des Ecoles Normales Supérieures (ENS)

COMMENT POSTULER A CETTE OFFRE DE STAG

Vous vous assurez que vous serez bien en position d'élève fonctionnaire rémunéré pendant toute la durée du stage envisagée.

Vous transmettez votre candidature (CV + LM) à l'adresse électronique elsa.calley@diplomatie.gouv.fr

Le tuteur de stage pourra alors vous contacter pour mener les entretiens selon les modalités qu'il préfère (téléphone, visio, entretien en personne (sur Paris), etc.).

Si votre candidature est sélectionnée, **le tuteur de stage en informe le service des ressources humaines compétent du MEAE (VISTAP).**

Le MEAE vous adresse un courriel notifiant officiellement votre sélection, ainsi qu'à votre école, avec la liste des pièces à produire pour la constitution du dossier administratif.

Votre école transmet au votre dossier complet , notifiant ainsi son accord formel. VISTAP envoie un courriel de validation et vous êtes alors autorisé à débiter votre stage. En aucun cas vous ne pourrez débiter votre stage avant la fin de cette procédure.

INFORMATIONS GENERALES RELATIVES AU STAGE

Durée minimum :

5 mois

Durée maximum :

6 mois

Date de début de stage souhaitée : 03/03/2025

Date de fin de stage souhaitée : 29/08/2025

Durée du décalage possible entre les dates souhaitées et les dates effectives :

1 à 2 mois

Qualités personnelles requises :

Autonomie, rigueur, aptitudes rédactionnelles, capacité d'analyse et sens du contact

Langues nécessaires : Anglais

B2

Cliquer

Remarques éventuelles sur les langues :

Descriptif du stage, activités/missions confiées :

Au sein de la chancellerie politique de l'ambassade de France à Katmandou au Népal, le ou la stagiaire participera à la vie du poste par :

- le suivi de l'actualité népalaise
- la rédaction de comptes rendus de nature politique ou économique sur la situation du pays
- la participation à des réunions internes à l'ambassade ou externe avec les partenaires de l'ambassade
- l'établissement de contacts avec des représentants de la société civile népalaise

Pour ce faire, la personne sélectionnée sera placée sous l'autorité de l'ambassadrice. Il lui sera aussi demandé la rédaction d'une note de fond sur un sujet décidé en fonction du domaine d'étude de la personne choisie et en accord avec l'ambassadrice.

CONDITIONS DE VIE DU LIEU DE STAGE

Service d'accueil au sein du poste :

Chancellerie

Coût de la vie :

Peu élevé. Le transport, l'hébergement, le visa touristique et son renouvellement au bout de 90 jours sont à la charge du stagiaire.

Conditions d'hébergement (Ex : logement proposé par le poste au coût de 100€ par mois. Colocation possible avec d'autres étudiants/VI/stagiaires pour un coût moyen de 700\$ par mois) :

Colocation, chambre d'hôtes, location pour un coût entre 250 (en colocation) et 400 € par mois.

Vaccins, points particuliers de santé :

Consulter les pages Conseils aux voyageurs. Recommandés : antirabique, encéphalite japonaise, typhoïde, hépatite A

Divers (ex : peu de transports collectifs) :

VISTAP doit-il délivrer une note verbale à l'étudiant(e) pour l'obtention du visa?

Oui

Non

Conditions d'obtention du visa :

Un visa de tourisme devra être sollicité par le stagiaire auprès de l'ambassade du Népal en France. Le stagiaire devra faire la demande de renouvellement à l'issue des premiers 90 jours auprès des autorités népalaises sur place : les stagiaires au Népal ne peuvent bénéficier que d'un visa de tourisme pendant toute la durée de leur stage.

Jours de repos hebdomadaires :

Lundi

Mardi

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

Dimanche